

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 9 mai 2016

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 4 avril 2016

Secrétaire de séance : Jean-Marie GROLLEAU

Remarques : néant

2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D'ÉNERGIE – ENERGIES RENOUELVABLES

2 réunions à venir :

- Le 10 mai à 20 h : informations sur le photovoltaïque présentées par Mr Merceron de Faye l'Abbesse, représentant un cabinet d'études en matière d'énergies renouvelables.
- le 26 mai à 20 h 30 : commission bâtiments pour l'étude de devis reçus en vue du choix par le conseil en juin.
- Chariots tables rondes mis en service à la salle des fêtes après de légères modifications.
- Claustres en cours de peinture par les employés communaux
- Vitrage au restaurant scolaire remplacé suite à sinistre (pris en charge par l'assurance – 300 € de franchise)
- Radiateurs du restaurant scolaire commandés (radiateurs sur mesure et conforme à l'installation).
- Rappel du seuil pour une procédure formalisée de consultation des entreprises à partir de 25.000 €.
- Salle de gym : réparations des tôles suite à accrochage avec un poids lourd pris en charge directement par le transporteur.
- Toiture de l'église : suite à une réunion de travail avec le service bâtiments de la ville de Bressuire, un devis de 3.280 € a été établi par la Ville de Bressuire pour 80 heures de travail. Mr le maire estime que le nombre d'heures est élevé et déplore le fait que l'agglomération malgré des promesses n'intervienne pas sur ce genre d'études. Un nouveau devis à la baisse sera transmis (- 10 h). Coût horaire : 41 €.
- Salle de théâtre : le chantier est commencé

B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAIN

- PATA : Présentation des 4 devis reçus, le choix du conseil se porte sur le moins disant de l'entreprise RACAUD.

- DEVIS DE ORANGE A LA TOUPETIERE : à la demande de Mr DUPIN, agriculteur, un devis pour rehausser la ligne téléphonique à l'entrée de son champ a été demandé (654,90 € TTC) . Qui doit prendre en charge cette demande ? Après en avoir délibéré et pour ne pas créer de précédent, le devis sera présenté au demandeur.

- TERRAIN A LA POITEVINIERE : accord de Mr CARPENTIER pour la prise en charge des frais de géomètre.

- RUE DU COMMERCE : peu de participation des riverains, projet présenté accepté avec quelques modifications mineures. Demande pour la mise en place d'un STOP au carrefour de la rue du Stade : Vote du conseil : 2 pour ; 5 pour « cédez le passage » ; 11 abstentions.

- NANTILLY : demande des habitants pour un sens interdit, suite à la réunion des riverains un sens interdit sera installé dans le sens Chiché – Nantilly entre les propriétés de Mrs DION et ALLOU.

- curage des fossés à la Berthomelière : coût 2,50 €/ml réalisé par l'entreprise Charrier (chargée des travaux de la voirie). Intervention le 19 mai. Accord du conseil.

- entrées des cours privées en enrobé : pris en charge par le demandeur. Rehausse des regards à la charge du demandeur ou de la commune ? A voir en commission.

- Demande de Mr TURPEAU Michel au Haut Chausserais pour coupure de route pour passage câble électrique. Voir avec Seolis pour faire les travaux dans les règles de l'art. Si besoin création d'une servitude. A voir en commission.

- résultat des travaux de désherbage mécanique sur le terrain de boule : satisfaisant

- chemin à la Boutecaillère : nouvelle demande de Mr RAOUL à voir avec Mr RENAUDET. Un devis de 17.000 € ayant déjà été refusé, une rencontre aura lieu prochainement avec Mr RENAUDET.

c) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES)

- A.P.S. :

Une commission a eu lieu avec pour sujet principal, le retour des APS (temps périscolaire avant et après l'école et le mercredi après midi) aux communes ? La commune a le choix de reprendre ou non l'activité tout en laissant la compétence à l'Agglo. Mme TURPEAU doit rencontrer une responsable à l'Agglo pour avoir plus d'informations. Proposer éventuellement de reporter la mise en place en janvier 2017 ou même en septembre 2017 ? Aucune décision ne sera prise avant d'avoir des réponses de l'Agglo. Une rencontre avec la directrice de Chiché (Mme GERON) sera également organisée.

- Cantine :

- impayés à la cantine : la commission envisage de refaire le règlement intérieur afin d'avertir les familles qu'en cas d'impayés la possibilité de refuser les enfants à la cantine serait envisagée. La commission va travailler sur un nouveau règlement conforme à la réglementation en vigueur.

- repas producteurs : proposition de changement de la formule avec découvertes de spécialités ou de produits, recettes nouvelles pour dynamiser ces repas. A l'étude.

- Conseil des jeunes :

Rencontre avec David Gonnord pour le projet « Jeunes 79 » et dossiers de demande d'aides financières diverses.

- Projet de Maison des Assistantes Maternelles : 3 personnes ont rencontrées la municipalité pour la création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) : le maire donne lecture d'un courrier reçu en mairie à la suite de leur rencontre le 16 avril. Un local répondant aux normes d'accueil est demandé. Bien qu'il s'agisse d'une compétence de l'Agglo, la commune pourrait participer à ce projet. Attention cependant à ne pas créer de précédent en aidant un projet privé. Il est vrai que le

projet est très intéressant et apporte un accueil et un service de qualité aux familles de la commune et permet à des enfants de rester scolarisés dans les écoles de la commune.

d) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Mme PICHERIT donne le compte rendu des activités de la commission.

14 juillet : organisation en cours (stands, animations, buvette, repas, etc...) Réunion le 7 juin avec les 3 associations participantes (foot, la SEP et la Boule en bois).

e) COMMUNICATION

Mr le maire donne les informations diverses suivantes :

- Compteurs Linky : courrier du SIEDS. Mr GROLLEAU délégué au SIEDS a participé à une réunion au cours de laquelle les compteurs Linky ont été présentés. Ceux-ci apporteront plus de services avec une facturation plus juste et finalement un rayonnement des ondes modéré (moins qu'un téléviseur). Affaire à suivre.
- Course poursuite sur terre à Fenioux : accord du conseil pour poser des affiches à l'intérieur de l'agglomération en veillant à les enlever après la manifestation.
- Banderolles pour « Le nombril du monde » à l'entrée et à la sortie du bourg pendant tout l'été : accord du conseil mais à partir du 15 juillet en veillant aussi à leur retrait.
- Travaux de voirie réalisés par le Département pour un montant de 74.000 € sur la route de Faye l'Abbesse en cours.
- Courrier de Jean Grellier nous informant de l'attribution de 10.000 € pour le rond point et pour la déviation de RN 149.
- Horaire du bureau de poste à partir du 1^{er} juin : de 9 h à 12 h 15 et du 11 juillet au 14 août transfert de l'activité à la supérette. Informations à passer sur le site.
- Tour cycliste des Deux-Sèvres : passage à Chiché le 14 juillet vers 15 h 30.
- Courrier du SDIS : reconnaissance des points d'eau naturels et artificiels (accès) en cours sur la commune.
- Installation du nouveau plan de la commune sur la Place St Martin
- Réunion pour l'homologation du terrain de Chantegros ce jour : le terrain va être homologué pour 4 ans. Les formalités administratives annuelles en seront donc allégées. Une création d'un point d'eau artificiel pour lutter contre l'incendie est préconisée par les pompiers. L'association se charge de réaliser une réserve avec la sécurité qui s'impose autour (grillage fermé).
- Demande de l'UNC pour l'achat d'un boudrier (129 €). Accord du conseil pour une subvention exceptionnelle. Demande également pour augmenter le montant de la subvention annuelle pour permettre l'achat de 2 gerbes (8 mai et 11 novembre). Accord du conseil pour 2017.
- Courrier de l'association des randonneurs reçu le 30 avril : Mr RENAUDET doit rencontrer les membres de l'association.
- Prochaines réunions du conseil les 6 juin, 4 juillet et 12 septembre.
- Formations « terre saine » avec des employés communaux et des élus à Thouars et à St Fraigne : Mr GROLLEAU nous informe que l'agence de l'eau peut donner des subventions importantes pour l'achat de matériels nouveaux (60 % sur une dépense maximum de 20.000 €).
- Bulletin municipal 2016 : distribution début juillet. La commission se réunira le 7 juin à 18 h 30. Faire un rappel des heures pour le bruit le week end.
- Dépôt sauvage dans les containers de la route de Clessé : un courrier recommandé a été envoyé à un riverain dont les coordonnées ont été retrouvés dans les containers. Problème identique à Nantilly et à La Gaude.
- Toilettes sèches pour le 14 juillet : 50 €/toilette
- DGF 2016 : prévision au BP de 176.376 € et attribué 171.173 €. DSR prévue au BP : 40.000 € et attribuée 46.507 €. Situation préoccupante malgré tout sur les futurs investissements et en matière de maîtrise des coûts de fonctionnement.

3. Délibération nouveau recours de Mr VOUE au Tribunal Administratif pour défense des intérêts de la commune

Le conseil autorise le maire à défendre la commune pour la nouvelle requête de Mr Claude VOUE (n° 1503151) auprès du Tribunal Administratif. L'avocat a rédigé un nouveau mémoire en défense et transmis sa note d'honoraires: 2.127 €. Pris en charge par notre assureur dans le cadre de la protection juridique.

4. Adhésion au CRER pour 2016

Adhésion annuelle pour un coût de 300 €. Accord du conseil.

5. Délibération taux de promotion pour les avancements de grade

Rédacteur principal 1^{ère} et 2^{ème} classe : 100 % accepté par le conseil.

6. Demande des habitants de Nantilly pour l'éclairage public des rues

Proposition d'un éclairage solaire du point d'arrêt du car scolaire. Panneau de limitation de vitesse pour améliorer la sécurité des enfants. Voir pour le budget 2017.

7. Devis sécurité incendie salles communales et école

- Coffrets pour registre de sécurité à l'atelier, salle de gym et maison des associations : 93 € pour 5 coffrets. Accord du conseil

- Défibrillateurs : changement des électrodes : 242 €. Voir si possible en régie sinon accord du conseil.

- Plan d'évacuation des salles : voir si obligatoire et prévoir au budget 2017.

8. Décision modificative n° 1 du budget général (travaux en régie)

Décision modificative n° 1 pour les écritures de travaux en régie (terrain arrière église).

A la demande du trésorier, prévoir une dépense d'investissement de 5000 € : chapitre 040 article 2112 en contre partie de la recette de fonctionnement article 722. Accord du conseil.

9. Demande de l'association « Les Albatros Chichéeens » pour utilisation du terrain communal de chantegros

Demande pour création d'une zone de décollage enherbée pour l'aéromodélisme. Mr RENAUDET rencontrera le président de l'association pour définir avec lui d'un emplacement.

10. Education musicale en milieu scolaire pour l'année 2016-2017

A la demande de l'Agglo et pour la rentrée scolaire 2016/2017, le maire a sollicité les directrices d'école de la commune afin de connaître leur besoin pour l'éducation musicale en milieu scolaire : Ecole Notre-Dame : 33 heures et pour l'école Henri Dès : 33 heures.

Les heures sont prises en charge par la commune : 53 €/heure.

11. Remboursement de frais pour formation aux élus

A la suite des journées d'information « Terre Saine » qui ont eu lieu à Thouars et à St Fraigne, la commune prend en charge les frais de déplacement + repas de Mr GROLLEAU et pour Mr CHATAIGNER : frais de repas.

12. Demande de Mr Jean-Pierre GIRET pour la désignation d'un conseiller référent

Mr GIRET a envoyé un mail à la mairie pour demander la nomination d'un conseiller référent et assermenté pour l'association de protection des bois d'Amailloux. Après avoir pris connaissance de cette demande, le conseil estime que Mr CHATAIGNER, titulaire et Mr MARY, suppléant, participent régulièrement aux réunions de la Commission de Surveillance des Sites (CSS) et qu'ils remplissent leur fonction. A ce titre, ils sont tout à fait disponibles et joignables. Une autre personne ne semble pas utile.

Mr le maire rappelle que le conseil municipal de Chiché s'est prononcé contre l'installation de ce site contrairement au conseil municipal d'Amailloux . A signaler que la quantité de déchets stockée diminue chaque année.

13. Bilan du contrôle des équipements sportifs et aires de jeux

Un résumé très détaillé et exhaustif a été produit par la société mandatée, dénommée Sportest. Coût de cette prestation 372 € ayant fait l'objet d'un groupement de commandes par l'Agglo. Prendre en compte toutes les préconisations et les faire réaliser en régie dans la mesure du possible. A revoir lors du vote du budget primitif 2017 pour les grosses réparations.

14. Questions diverses

Mr MARY informe de l'évolution du dossier de ramassage des ordures ménagères à l'Agglo : travaux en cours et réalisation en 2017.

Autres sujets : Panneau de vigilance citoyen à revoir aux entrées du bourg.